

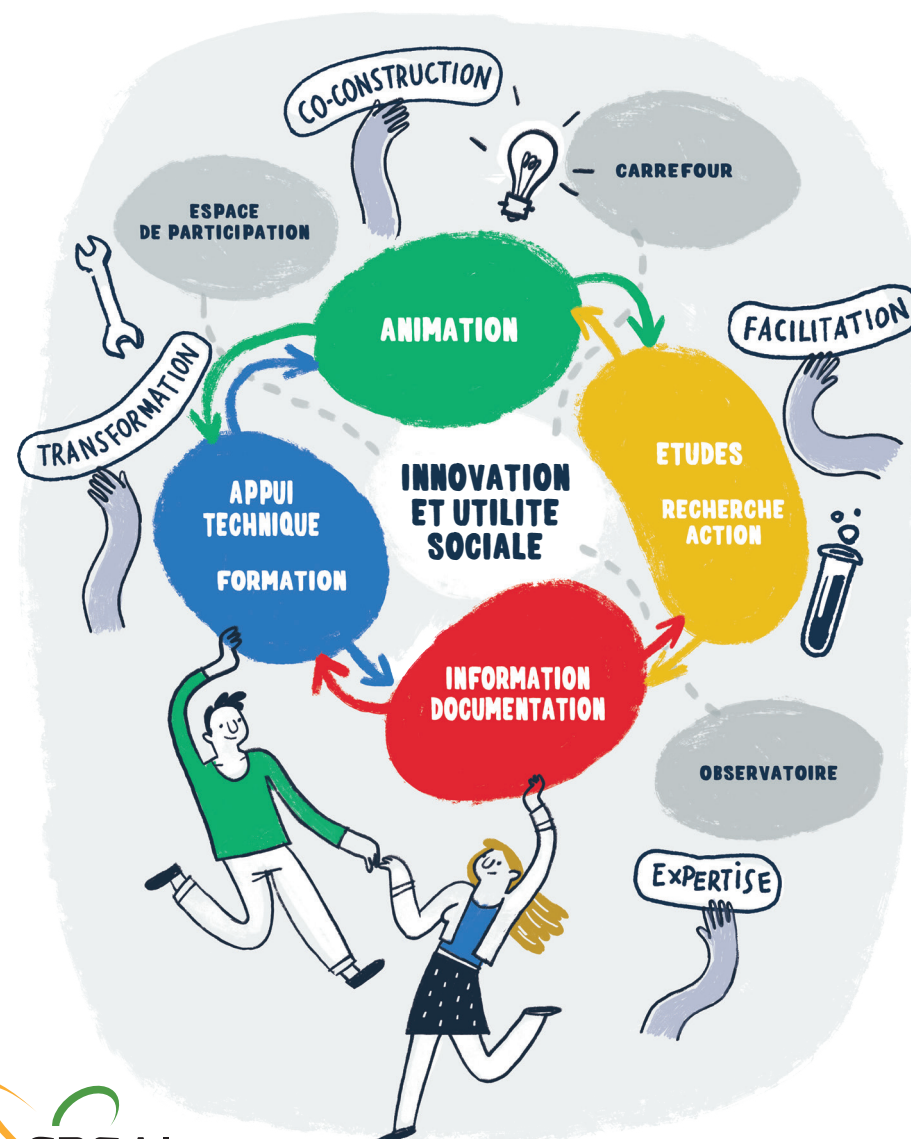
Aux clients et partenaires, merci pour votre confiance !



WWW.CREAI-PACACORSE.COM

CREAI - 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
contact@creai-pacacorse.com • 04 96 10 06 60

Pour un projet de société plus inclusive et solidaire



Créations photos : CREAI PACA et Corse - Freepik

Conception-rédaction : Quentin JOSNIN • Création et illustration : Julien GREMAUD



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

• LE "WHY" DU CREAI

Citoyenneté, vie intime, parentalité, scolarisation, loisirs, emploi, santé... Comment aider les personnes en situation de vulnérabilité à accéder à leurs droits pour développer au mieux leur potentiel et leur pouvoir d'agir ? C'est la raison d'être du CREAI, son « pourquoi ». Dès lors et conformément à la mission qui nous est confiée au titre du cahier des charges annexé à l'instruction n°DGCS/3C/CNSA/2015/138, nous accompagnons en régions PACA et Corse, les acteurs publics et privés engagés au service de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité.

Nous le faisons par la promotion d'une approche globale et personnalisée de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, qui intègre leurs besoins spécifiques et favorise leur participation active à la vie en société et un meilleur accès à leurs droits.

• L'EXPERTISE A VISAGE HUMAIN



Le CREAI, c'est une équipe engagée de conseillers techniques, chargés d'études, chargés de mission et de fonctions support aux talents singuliers. Pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, nous imaginons des solutions nouvelles qui conjuguent expertise et créativité, fruits d'une culture de la recherche et de la rencontre au service d'une société plus inclusive et solidaire.

Nos chiffres clés pour l'année 2024

14
salariés

1,7M
€
générés en 2024

41
associations
gestionnaires
adhérentes dont 11
avec des conventions
pluriannuelles

191
établissements
contributeurs
solidaires

503
stagiaires

121
journées de formation
dont 80 % assurées
par l'équipe
du CREAI

• AGISSEZ, AVEC NOUS !

L'adhésion

En adhérant, vous participez à la vie associative du CREAI et pouvez être élu dans ses instances dirigeantes.

- Personne physique : **17€**
- Personne morale non gestionnaire et Personne morale gestionnaire : **155€**
L'adhérent s'engage alors à faire verser une contribution solidaire par les ESMS qu'il gère.

La contribution solidaire

Plus qu'une simple adhésion, la contribution traduit la volonté d'un adhérent d'engager ses ESMS dans la poursuite d'objectifs partagés et concertés avec le CREAI. Pour ce faire, les ESMS bénéficient de tarifs préférentiels sur les prestations du CREAI. En devenant contributeur, vous pouvez participer activement à des projets autofinancés !

Cotisation annuelle en fonction des ETP

0 à 50	51 à 100	101 à 150	151 à 350	351 à 600	+ de 601
500€	1000€	1500€	3000€	4500€	6000€

En engageant l'ensemble de ses ESMS et pour un total supérieur à 150 ETP, une contribution sera calculée sur une base de 1000€ pour 100 ETP au sein d'une convention pluriannuelle.

Les avantages	Adhésion	Contribution solidaire
Voix délibérative à l'Assemblée générale	•	
Eligibilité aux instances dirigeantes du CREAI	•	
Tarif réduit sur les prestations (appui technique, formation, conseil, étude, animation) : 1200€ au lieu de 1450€ / jour		■
Appui au diagnostic des besoins en formation		■
Droit à ½ journée d'information/sensibilisation sur la base des thématiques proposées		■
Collaboration privilégiée aux actions du CREAI (projets en autosaisine)		■
Réception de notre bimestriel numérique « Flash Info » et des relais d'information ciblée	•	■
Réception prioritaire des publications de la fédération des CREAI	•	■
Diffusion de vos événements sur le site internet du CREAI		■
Location à tarif préférentiel des salles du CREAI : 110€ au lieu de 170€ / jour		■